

Montreuil, le 18 février 2025

**Note
aux
opérateurs**

Objet : DELTA IE Volet import – La déclaration en douane.

Je vous informe de la publication par le bureau Politique du dédouanement de la décision administrative n° 25-007 du 18 février 2025 (BOD n° 7563) disponible sur la page BOD du site douane.gouv.fr.

Ces instructions sont d'application immédiate pour les déclarations en douane déposées dans le service en ligne DELTA IE à l'import, déployé le 26 novembre 2024.

Jusqu'au décommissionnement (suppression de tous les accès utilisateurs à l'application) des services en ligne DELTA G, DELTA XI et DELTA XE, le BOD n° 6705 du 21 mars 2007 relatif au document administratif unique (DAU) continue de s'appliquer pour les déclarations en douane déposées via ces systèmes.

Mes services se tiennent à votre disposition pour toute information complémentaire.

Le chef de bureau,

Michel BARON

DGDDI
Sous-direction du commerce international
Bureau politique du dédouanement
11, rue des Deux Communes
93558 MONTREUIL Cedex
Site Internet : www.douane.gouv.fr

Affaire suivie par : Cellule dédouanement
Courriel : dg-comint1-delta@douane.finances.gouv.fr

Plan de classement : F.2.1

Réf. : 25000019